



Colloque INTERNATIONAL

LANGUES d'EUROPE
ET DE LA
MÉDITERRANÉE

[HTTP://WWW.PORTAL-LEM.COM](http://www.portal-lem.com)

NICE

31 MARS – 2 AVRIL 2005

Le LEM et la diversité linguistique en Italie

Francesco DE RENZO*

Les lignes essentielles du projet LEM ont été définies voilà déjà plus de dix ans. En effet, dès 1994, Henri Giordan avait clairement conçu la nécessité de représenter la richesse et la variété des patrimoines linguistiques d'une manière efficace et scientifique, de faire appel aux connaissances de spécialistes universitaires comme à celles élaborées par un effort de connaissance autonome des minorités linguistiques elles-mêmes. Ces données devaient être rassemblées et diffusées à l'aide de ressources informatiques et, notamment, d'Internet.

Aujourd'hui, ce projet a mûri, il a été complété et il fait appel aux moyens technologiques actuels qui sont beaucoup plus performants. Le Département des Sciences du langage de l'université La Sapienza de Rome et l'Observatoire Linguistique et Culturel Italien ont adhéré au projet dès le début et l'université de la Calabre vient de rejoindre cette équipe en assumant la coordination des activités italiennes du LEM.

La diversité linguistique en Europe

Après plus de dix années, un projet qui était alors à l'avant-garde est devenu une nécessité, comme l'a souligné hier M. Xavier North. Il y a au moins deux autres raisons qui rendent, pour ainsi dire, un tel projet urgent. La première réside dans la conscience, désormais plus mûre, de la richesse constituée par la diversité linguistique en tant que patrimoine culturel. La seconde concerne l'exigence de disposer d'informations fiables d'un point de vue scientifique sur les langues et les communautés linguistiques de l'Europe et de la Méditerranée. Ce dernier aspect est aujourd'hui de la plus grande importance, non seulement parce que les informations sur les langues font défaut sur Internet, mais aussi et surtout parce que celles que l'on y trouve manquent de rigueur scientifique et sont, le plus souvent, fragmentaires. À ces considérations, il faut ajouter notre accord sans réserves sur les buts généraux du projet : défendre et promouvoir la diversité linguistique non seulement au niveau des langues nationales et officielles, mais aussi au niveau des langues régionales ou minoritaires. Cet engagement a des implications importantes qui concernent l'intégration sociale et le développement du dialogue entre les cultures, même comme condition et soutien d'une politique de cohabitation pacifique entre les différentes communautés linguistiques qui vivent en Europe et autour de la Méditerranée.

Bien que l'Europe soit indiscutablement plurilingue, la réalité de sa diversité linguistique est presque inconnue à la plus grande partie des citoyens européens. Si l'on excepte, évidemment, l'existence de langues nationales, on

* Université de la Calabre.

connaît peu des communautés séculaires et millénaires comme les arberesh et les grecanici du sud de l'Italie ; et l'on connaît moins encore les langues qu'on parle dans les Balkans ou dans l'Europe de l'Est. Les situations linguistiques et culturelles des pays africains et du Moyen-Orient méditerranéen sont encore plus inconnues, bien que ces pays représentent l'une des plus importantes réalités politiques et culturelles en contact direct avec l'Europe.

Cette ignorance trouve sans aucun doute son origine dans une méfiance historique, surtout au niveau institutionnel, envers la pluralité linguistique. Dans plusieurs pays européens, même dans ceux plus profondément plurilingues comme l'Italie, l'alloglossie est, en effet, toujours vue d'une manière suspecte et elle est considérée, de fait, comme un caractère négatif. De l'autre côté, l'opinion publique est rarement sollicitée par ces questions, si l'on exclut les cas où les différences linguistiques sont à l'origine de querelles politiques et de revendications territoriales.

Langues d'hégémonie et pluralité linguistique

Tout compte fait, ces dernières années, l'intérêt général envers les questions de la diversité linguistique a souvent concerné la peur d'une diffusion incontrôlable de l'anglais aux dépens des langues nationales, au point que l'on s'est demandé parfois si les langues européennes résisteraient à cette invasion. En effet, plusieurs personnes pensaient, et pensent encore, que tout le monde finira par parler anglais. Pour signaler cette contamination on a forgé des mots comme *franglais*, *itagliano*, *svinglese*, qui ont eu quelques effets dans l'opinion publique.

À propos du danger représenté par l'anglais, les argumentations de Tullio De Mauro me semblent convaincantes. Il soutient qu'il s'agit fondamentalement de craintes excessives, puisque l'expérience passée porte à penser que l'affirmation d'une langue comme instrument de communication internationale n'a pas réprimé la naissance et l'expansion des autres langues. Ainsi, pendant la longue période où cette fonction fut jouée par le latin, les plus importantes traditions linguistiques européennes ont pu naître et se consolider. Mais cela n'advint pas davantage lorsque le français lui-même a joué un rôle semblable (De Mauro 2004). L'existence d'une pluralité de langues n'a pas disparu devant une langue reconnue comme langue préférentielle dans les communications internationales.

Pourtant, ce faux danger a eu un effet positif : il a été l'occasion de rappeler à la conscience des citoyens européens l'exigence de sauvegarder l'important patrimoine historique et culturel représenté par la variété des langues, y compris à l'intérieur de chaque pays.

À vrai dire, ces thèmes sont loin d'être inédits, au moins en ce qui concerne l'Italie, dont le vaste plurilinguisme a été plusieurs fois l'objet de réflexions théoriques et politiques. Déjà, après l'unification de l'Italie, en 1861, le linguiste Graziadio Isaia Ascoli¹ mettait en garde contre le danger que le nécessaire apprentissage de l'italien de la part d'une population presque totalement dialectophone et analphabète avait pour conséquence la mise en

¹ In De Mauro 1984, 88-105 et 357-359.

péril du patrimoine historique et culturel constitué par les dialectes et par les langues des minorités.

Dans la seconde moitié du siècle passé, beaucoup étaient convaincus que les dialectes et les langues minoritaires se perdraient inévitablement en faveur de l'usage exclusif de l'italien, qui exerçait une importante pression, surtout grâce à la diffusion de la télévision. On croyait que le sicilien, le piémontais, l'arberesh ne pourraient pas résister à l'expansion de la langue nationale qui garantissait une communication plus ample et plus prestigieuse. Mais justement à cause de cela, il est vite apparu nécessaire de défendre et de protéger la diversité et notamment les minorités, et donc d'en valoriser la présence réelle dans la société, à partir des institutions scolaires. Leur disparition signifierait un véritable appauvrissement des traditions historiques et culturelles qui constituent une partie intégrante de l'histoire italienne elle-même.

Toutefois, et malgré les profonds changements sociaux et culturels des dernières cinquante années, ce nivellement n'est pas advenu : 60 % des Italiens utilisent chaque jour, à côté de l'italien, les langues de minorité et les dialectes, sans aucun conflit.

Or, l'italien ou le français ne sont certainement pas le ladin ou le breton. Les conditions sont objectivement différentes. Le rapport de force de l'italien envers les dialectes et les langues de minorités était, et reste aujourd'hui encore, incommensurablement plus dominant que celui de l'anglais envers les langues nationales. Ces dernières peuvent compter sur des millions et des millions de locuteurs, mais aussi sur une stratification d'usages officiels et privés, littéraires et communs qui se renouvellent chaque jour.

Les langues en Europe

La valeur de ce principe réside dans la conscience que la diversité linguistique est un trait spécifique de l'Europe et qu'elle ne se limite pas aux langues officielles des Pays membres, mais qu'elle est, au contraire, constituée par une variété de langues régionales et/ou minoritaires qui vivent à l'intérieur des frontières administratives de chaque pays. Il s'agit de langues qui vont du ladin des vallées des Dolomites au gaélique irlandais, au basque en France et en Espagne, pour ne donner que quelques exemples.

Mais quelles sont donc les langues en Europe ? Il s'agit là d'un calcul difficile, puisque la présence de dialectes, langues minoritaires et langues nationales, détermine l'une des plus importantes fragmentations linguistiques du monde.

Comme le dit Tullio De Mauro : « le plurilinguisme n'est donc ni un programme ni une utopie, il est un trait distinctif de la réalité géopolitique qu'il faut considérer » (De Mauro 2004).

Il s'agit de langues qui ont une tradition séculaire, « dont les premiers usages écrits publics, qui peuvent être attestés et documentés, remontent au Moyen Âge et à la Renaissance » (De Mauro 2004). Plusieurs d'entre elles dépassent les frontières des pays, et cela n'arrive pas seulement pour des langues d'une grande importance démographique, comme le français, l'italien ou le russe, mais aussi pour des langues d'une importance démographique mineure, comme le catalan, l'albanais, etc. Autrement dit, les frontières administratives ne

rendent pas compte de l'énorme variété linguistique de l'Europe. Il faut souligner que dans certains pays, comme par exemple en Grèce et en Hongrie, il y a des minorités historiques qui n'ont pas encore reçu une reconnaissance officielle. Bien que le tableau de la diversité linguistique soit donc déjà extraordinairement varié, il l'est en réalité encore davantage.

Cependant ce noyau de langues officielles peut représenter un des premiers buts de développement du LEM. Il s'agit d'un choix opérationnel nécessaire, considéré comme une direction initiale de travail qui peut compter sur des communautés plus enracinées, souvent activement engagées dans des travaux d'étude et de documentation. C'est un choix partiel, si l'on considère que le grand phénomène migratoire a apporté avec soi des groupes d'individus avec des langues et des traditions culturelles différentes. Et plusieurs de ces groupes proviennent précisément de pays de la Méditerranée.

La diversité linguistique en Italie

Si le plurilinguisme est un trait constitutif pour l'Europe tout entière, en Italie il présente des caractères encore plus déterminés et définis. En effet, des idiomes qui appartiennent à des groupes linguistiques différents coexistent depuis des siècles à côté de l'italien. Il s'agit des langues des minorités que l'on dit d'*ancien établissement* pour les distinguer des groupes des minorités de *nouvel établissement*, c'est-à-dire de nombreux groupes qui sont le résultat de la récente poussée migratoire. Ces deux groupes, auxquels il faut ajouter les dialectes, sont des aspects importants de la situation linguistique italienne.

Les minorités linguistiques historiques

Les minorités linguistiques d'ancien établissement, que l'on nomme aussi *minorités historiques*, sont diffusées sur tout le territoire national. Certaines d'entre elles se trouvent en Italie depuis plusieurs siècles ; d'autres, comme la minorité grecophone, depuis plus de mille années, d'autres encore, comme la communauté germanophone du Haut Adige, depuis presque un siècle.

Bien qu'elles soient une partie intégrante de l'histoire italienne elle-même, dans le passé une tradition hostile aux minorités s'est imposée qui a exalté et pratiqué jusqu'à ces dernières années le mépris pour « la mauvaise herbe dialectale » et pour l'alloglossie en général. Depuis quelque temps, cependant, on enregistre une importante évolution vers la reconnaissance. Comme j'y ai déjà fait allusion, depuis 1999, grâce à l'influence décisive des organisations européennes et internationales, le Parlement italien a enfin approuvé une loi de tutelle des minorités linguistiques « historiques ».

Le choix des domaines dans lesquels on peut exercer la protection n'est pas indifférent. Comme des études et des recherches sur cet objet le rappellent, la survivance et la valorisation des langues et des cultures des minorités se réalise à travers leur présence dans les formes de la culture officielle : école, administration publique, *mass media*². Il s'agit de domaines stratégiques pour la

² Voir l'ouvrage essentiel de Siguan ; Mackey 1986.

tutelle active des langues et cultures qui font partie du patrimoine historique et culturel de notre pays.

Les groupes minoritaires officiellement reconnus par la législation italienne sont ceux qui parlent occitan, français, franco-provençal, allemand et langues germanophones, slovène, ladin, frioulan, croate, toscan ou albanais, néo-grec, catalan, sarde. Les communautés gitanes n'ont au contraire aucune reconnaissance. Voici une liste des minorités linguistiques italiennes, avec l'indication historique de leur établissement :

- *Communautés albanaises* : Elles sont arrivées en Italie entre le XVe et le XVIe siècle. Le noyau le plus nombreux se trouve en Calabre, mais elles sont présentes dans toutes les régions méridionales : Campanie, Abruzzes, Molise, Basilicate, Pouilles, Sicile.
- *Communautés catalanes* : le *catalan* est parlé à Alghero, en Sardaigne.
- *Communautés francophones* : le *français* est sur un pied d'égalité juridique avec l'italien dans le Val d'Aoste selon les termes de l'article 38 du Statut spécial (loi du 26 février 1948, modifiée par la loi constitutionnelle du 31 janvier 2001).
- *Communautés franco-provençales* : le noyau le plus nombreux se trouve dans le Val d'Aoste, d'autres communautés se situent en Piémont et, enfin, dans le Sud dans deux petits villages des Pouilles, dans la province de Foggia : Faeto et Celle San Vito (environ 1 700 habitants).
- *Communautés frioulanes* : le *frioulan* est parlé dans toute la région du Frioul Vénétie julienne.
- *Communautés germanophones* : le noyau le plus considérable et celui du Haut Adige ou Tyrol du Sud, qui coïncide avec la province de Bolzano, il est devenu territoire italien après la première Guerre mondiale. On y parle aussi des dialectes germaniques, et l'allemand est la langue officielle de l'instruction et de l'administration. D'autres noyaux germanophones, qui se sont formés par suite des migrations entre le XIe et le XIVe siècle sont : les *Mocheni*, dans la province de Trente ; les *Cimbri*, dans les provinces de Vérone et Vicence ; les *Walser* entre le Piémont et la Vallée d'Aoste ; d'autres groupes se trouvent dans de petites communes des provinces de Belluno et d'Udine.
- *Communautés grecophones* : les communautés grecophones, *néogrec*, *greco-italien* ou *griko*, se trouvent dans les Pouilles, dans le Salento, dans la province de Lecce et en Calabre, dans la province de Reggio de Calabre. Certains considèrent cette langue héritière directe de la grecité classique, d'autres la rattachent à la période byzantine.
- *Communautés ladinnes* : le *ladin* est parlé dans les provinces de Bolzano, Trente et dans le Cadore.

- *Communautés occitanes* : les noyaux les plus nombreux parlant *occitan* sont en Piémont, dans les provinces de Cuneo et de Turin, mais un noyau survit aussi dans une petite commune de la Calabre, Guardia Piemontese.
- *Communautés sardes* : le *sarde* est parlé dans la région Sardaigne tout entière, on y reconnaît deux variétés principales, *logudorese* et *campidanese*.
- *Communautés slavophones* : le noyau le plus considérable se trouve dans les provinces du Frioul Vénétie julienne, où l'on parle *slovène* ; un autre noyau slavophone se trouve au sud de Rome, dans la région du Molise, où on parle *croate* dans les trois petites communes de San Felice, Acquaviva Collecroce et Montemiro (environ 3 500 habitants).

En raison des émigrations internes, de nombreux groupes de membres des minorités historiques se trouvent dans les villes de Cosenza, Reggio de Calabre, Palerme, Rome, Turin, Milan.

Il n'y a pas de données officielles sur le nombre de locuteurs, mais on peut l'estimer au plus à environ trois millions. Cependant, une donnée qui mérite d'être soulignée, est le fait que, stimulées par la nouvelle loi, les langues des minorités montrent des signes d'intense et extraordinaire vitalité. En effet, une nouvelle conscience s'est développée grâce à l'élévation générale du niveau d'instruction et à une plus sûre connaissance de l'italien ; on ne voit plus l'alloglossie comme une condition d'infériorité, mais plutôt comme une identité linguistique et culturelle particulière que l'on est fier de valoriser.

LES LANGUES D'ITALIE



Langues immigrées : les nouvelles minorités

Un autre aspect de la diversité linguistique concerne l'existence, en Italie, des nouvelles langues immigrées, ou des minorités linguistiques d'implantation récente. L'Italie a récemment connu une immigration importante. Si l'on considère seulement les immigrés en situation régulière, on est passé de 298 000 en 1980, à plus de deux millions et demi en 2004. Quelles sont ces langues et quel est leur nombre ? C'est une question encore plus difficile que celle qui concerne les minorités historiques. Récemment le maire de Rome, Walter Veltroni, a parlé d'environ 160 langues différentes parlées dans la capitale. Et selon les données officielles du ministère de l'Instruction publique, les pays de provenance des élèves sont plus de 191. Dans l'école on est passé de 30 000 élèves étrangers en 1992-1993, à plus de 360 000 en 2005, dont 40 % dans l'école primaire. Le problème principal de ces élèves est surtout la connaissance de la langue.

Les effets les plus importants concernent, naturellement, l'école, mais quelque chose est en train de changer dans le panorama éditorial aussi. Une intéressante recherche effectuée pour la Bibliothèque de l'université Catholique du Sacré-Cœur de Plaisance nous informe que les journaux « extracommunautaires » publiés en Italie utilisent au moins 15 langues différentes : roumain, arabe, albanais, ukrainien, chinois et tous les autres idiomes des communautés les plus représentées (Fiorentini 2005). Selon les données diffusées à la fin de 2004, le tirage total est de 250 000 copies. Mais il y en a aussi en français, pour les communautés africaines, en anglais et on trouve même des publications bi- ou trilingues, où la langue d'origine est accompagnée d'italien et/ou de français ou d'anglais.

L'importance des nouveaux groupes linguistiques est évidente et elle pose, comme dans beaucoup d'autres pays d'ailleurs, des problèmes fondamentaux sur des dynamiques de cohabitation et de respect des droits linguistiques. L'évidence des nombres nous amène à penser que ces problèmes sont à aborder en s'appuyant sur une connaissance réelle des autres cultures et des autres langues, comme le LEM se propose de le faire.

Les dialectes et l'italien : une solidarité renouvelée

Cependant, la présence des dialectes est un des aspects les plus caractéristiques de la situation linguistique italienne. Autrefois, on avait souligné que le dialecte et l'italien constituaient des alternatives de code pour de nombreux locuteurs qui pouvaient ainsi choisir entre italien et dialecte selon la situation communicative, ce phénomène est communément désigné par le terme de *code-switching*.

Aujourd'hui, en revanche, c'est un usage mixte, simultané d'italien et de dialecte qui progresse. Le dialecte n'est plus seulement un code alternatif, mais il devient une ressource linguistique qui prend place à côté de l'italien. Cependant, l'avancée de l'italien ne détermine plus le recul du dialecte, qui au contraire se renforce significativement dans cette nouvelle modalité

communicative. Bref, au-delà de la possibilité de commutation de code, le mélange des codes est de plus en plus utilisé : outre le *code-switching*, on a aujourd'hui souvent recours au *code-mixing*.

À partir des données les plus récentes (Istat 2003), on peut remarquer que les polarisations sur une utilisation prévalente du dialecte ou de l'italien se stabilisent d'une façon remarquable, avec un progrès constant de l'italien, surtout en famille. De toute façon, la donnée la plus intéressante est justement la tendance à l'élargissement, dans tous les contextes examinés, de l'usage simultané de l'italien et du dialecte. Cet usage mixte augmente significativement aussi bien avec les inconnus, que dans le groupe qui a franchi le cap des soixante-quinze ans, et dans celui des enfants entre 6 et 10 ans. Depuis cinq ans, l'usage mixte a augmenté de 4 points de pourcentage pour les enfants, de plus de 2 points pour les personnes entre 35 et 44 ans et d'environ 8 points pour les personnes âgées. Cette tendance semble plus forte dans les zones fortement dialectophones (Vénétie, Trentin, Campanie, Calabre, Sicile) où l'usage mixte a augmenté vertigineusement de 10 points de pourcentage.

La langue littéraire elle-même, notamment avec un écrivain comme Andrea Camilleri, reflète cette nouvelle force du dialecte, qui est accueilli sans condescendance, comme un phénomène naturel. La différence avec l'accueil réservé aux cas illustres, mais élitaires, de Gadda ou de Pasolini est très significative. En effet, le succès d'un Camilleri s'explique non seulement par son indubitable qualité littéraire, mais aussi par le fait qu'il existe une réalité mûre pour accepter sa proposition linguistique dans laquelle italien et dialecte sont utilisés comme deux usages linguistiques égaux, l'un à côté de l'autre. Le dernier roman de l'écrivain arberesh (albanais d'Italie) Carmine Abate, *Il mosaico del tempo grande*, va plus loin en articulant de façon efficace italien, dialecte calabrais et arberesh (Abate 2006).

Mistilinguisme et jointure générationnelle

Une clé importante pour comprendre la nouvelle situation linguistique doit en effet être recherchée dans la jointure entre des générations fortement monolingues (dialectophones ou alloglottes) et de nouvelles générations beaucoup plus instruites, capables de manier avec aisance les codes différents. Le *gap* générationnel dans la connaissance de l'italien s'est effectué dans un temps trop court pour éliminer la persistance des dialectes et des autres langues.

Au-delà des différences, en effet, la persistance des dialectes et des langues des minorités est essentiellement due à l'entrelacement entre des dynamiques générationnelles, l'élévation des niveaux d'instruction et la diffusion très lente de l'italien. Paradoxalement, si au cours de plus de 150 ans de vie unitaire le processus d'italianisation avait été plus incisif, il aurait vraisemblablement érodé la persistance des dialectes et des langues des minorités. Bref, ce qui était un retard culturel, c'est-à-dire le manque d'alphabétisation, devient à présent un avantage culturel. La tenue des dialectes et des langues des minorités provient, en définitive, de la nouvelle confiance linguistique des locuteurs, mais aussi de la façon très lente avec laquelle le processus de diffusion de l'italien s'est produit.

Langue maternelle, notion plurielle

Autrement dit, s'il est vrai qu'au cours des dernières décennies l'utilisation des dialectes et des langues des minorités a de plus en plus diminué, il est vrai aussi que a) de nombreux locuteurs ont gardé un usage passif, c'est-à-dire la capacité de comprendre le dialecte même si leur production individuelle reste orientée vers l'italien ; b) d'autres locuteurs ont appris et apprennent le dialecte hors de chez eux, chez les amis et dans leur milieu, en excluant ainsi la peur sociale du dialecte des parents ; c) aujourd'hui, pour de nombreux enfants, le dialecte ou la langue minoritaire ne sont pas, en réalité, en opposition avec l'italien ; au contraire, elles sont de véritables *autres langues maternelles*. Il est difficile qu'actuellement des enfants aient comme langue maternelle seulement un dialecte ou une langue de minorité, tandis qu'il est plus probable qu'ils sont soumis à une exposition à deux langues ce qui leur permet de les maîtriser toutes les deux.

Bien qu'avec des dynamiques opposées, cette multiple réalité linguistique a des répercussions remarquables qui touchent jusqu'aux générations plus anciennes. En effet, la diffusion de l'écoute télévisuelle et la dynamique générationnelle normale (où la personne ancienne doit nécessairement se mesurer avec ses enfants et ses petits enfants qui alternent et mélangent italien et d'autres langues) ont permis que, même dans les groupes d'âge plus mûr, l'italien soit utilisé à côté du dialecte et que tous les deux deviennent, alternativement ou mélangés, langues de communication quotidienne.

La donnée nouvelle n'est donc pas l'extension de l'italien (ce qui était donné pour acquis), mais plutôt la consolidation des dialectes et des langues des minorités à côté de l'italien, à chaque âge et à chaque niveau. La nouvelle réalité est composée de coexistence, d'échange, finalement d'alternatives disponibles.

Le LEM en Italie : l'utilité sociale du projet

La situation linguistique italienne présente donc des facteurs indubitablement dynamiques que le LEM se propose de faire connaître, surtout en ce qui concerne les langues des minorités. Le LEM représente, en effet, une opportunité remarquable, puisqu'il offre un lieu commun de rencontre et d'échange entre les différentes communautés, en leur assurant des connexions et une visibilité internationales.

Cela est utile pour plusieurs raisons. Du point de vue scientifique, ce projet constitue une opportunité pour analyser le rapport entre conscience active et passive des parlants, les modifications des structures intérieures aux langues et les études sur ces aspects. Cependant, ce qui est plus important encore est que le LEM offre l'opportunité d'une participation directe des communautés linguistiques. Il permettra non seulement de fournir des données sur les initiatives, les études, les événements qui représentent des aspects culturels, sociaux et économiques ; mais aussi de tenir ces données à jour et de suivre l'évolution culturelle liée à ces langues à travers la présentation de films, d'images, de textes, de documents sonores, etc. De cette façon, l'opinion publique pourra mieux connaître les nombreuses initiatives nées à la suite de la loi 482 de 1999. La section du LEM vouée à l'instruction et à l'éducation sera

particulièrement utile. Dans ce domaine, il y a des expériences intéressantes, avec des résultats et des méthodologies qui devraient être mises en commun afin de constituer un point de repère et de favoriser confrontations et échanges.

Les premières réponses officielles concernant la faisabilité du LEM en Italie permettent de voir son avenir avec confiance. En effet, le 18 novembre 2005, une convention officielle entre l'université de la Calabre et le Forum des Langues de France a été signée. La convention, dont on parlera plus longuement plus loin, a été signée par le Recteur de l'Université et par le professeur Henri Giordan, et elle a été contresignée, entre autres, par le Délégué Général pour la langue française et les langues de France, M. Xavier North, et par l'Assesseur pour les Minorités linguistiques pour la province de Cosenza.

Cependant, un climat favorable à la reconnaissance de la valeur de la pluralité linguistique se constate non seulement en Italie, mais aussi dans d'autres pays d'Europe. Aujourd'hui, c'est au niveau mondial que les initiatives en faveur des minorités et de la diversité linguistique suscitent l'approbation de l'opinion. Ce consensus est devenu un discours obligé et on est en droit de se demander s'il ne s'agit pas simplement d'affirmations de principe politiquement correctes. Dans ce contexte, il est essentiel de mettre en œuvre des engagements concrets en faveur d'une véritable politique orientée vers la valorisation de la diversité linguistique. Le LEM constitue une occasion de mettre en pratique de tels engagements.

En effet, il importe d'abord, à notre avis, de connaître, d'être mieux informés sur ce que sont les communautés linguistiques européennes de la Méditerranée. Le lien entre Europe et Méditerranée est historiquement si évident qu'il semble inutile d'en souligner les caractères. Au-delà des racines culturelles et des rapports historiques, ce lien est d'une actualité qui n'échappe à personne : les nations européennes sont l'un des buts principaux de l'émigration d'habitants des pays de la rive sud de la Méditerranée. L'immédiate prise en considération des autres cultures méditerranéennes est donc nécessaire non seulement pour l'Europe, comme pour les nations de la Méditerranée et les promoteurs du LEM en sont heureusement conscients. Il s'agit d'un choix qu'il faut souligner, car il permet de lutter contre l'intolérance qui tend à violer les droits linguistiques des différentes communautés.

Mais pour que cette connaissance des réalités linguistiques de cet espace géopolitique soit possible, il importe, en priorité de donner faire entendre la voix des différentes communautés, c'est-à-dire de leur donner des instruments d'expression appropriés afin qu'elles atteignent avec force et vigueur le plus grand nombre de citoyens. Le projet du site LEM, grâce à sa conception et aux technologies informatiques avancées qu'il propose, donne les garanties nécessaires en ce sens.

Le projet LEM est un projet ambitieux qui prend toute sa signification en œuvrant pour l'union de l'Europe et de la Méditerranée. Ce projet nécessite un engagement sans faille des Institutions qui œuvrent dans ce domaine. Mais les moyens matériels nécessaires étant réunis, il réussira grâce à l'aide directe des communautés linguistiques et du monde de la recherche et de la culture et à leur engagement. La réussite du LEM sera une œuvre collective qui permettra d'établir un rapport d'égalité entre les grandes langues et les langues mineures, entre les langues européennes et les autres langues de la Méditerranée.

L'ignorance envers la diversité linguistique est nuisible, car elle détermine indifférence et hostilité ; une simple affirmation de principe en faveur de la variété des langues est également stérile, si elle ne s'accompagne pas d'une effective connaissance et d'un soutien social à l'égard des langues et des initiatives des communautés linguistiques. Le LEM œuvre en ce sens, c'est là sa vocation et sa raison d'être, scientifique et politique d'un même mouvement.

Références

- Abate, Carmine 2006. – *Il mosaico del tempo grande*. – Milano : Mondadori, 2006. – 140 p.
- Ascoli, Graziadio Isaia 1870. – “Proemio”. – In : *Archivio Glottologico Italiano*. – 1870, p. V-XXXV. [Id]
- Berruto, Gaetano 2004. – *Prima lezione di sociolinguistica*. – Roma ; Bari : Laterza, 2004. – 196 p.
- Camilleri, Andrea 2002. – *Storie di Montalbano*. – Milano : Mondadori, 2002. – CLXIX-1679 p. – (Meridiani).
- 2004. – *Romanzi storici e civili*. – Milano : Mondadori, 2004. – CXXVIII-1785 p. – (Meridiani).
- De Mauro, Tullio 1984. – *Storia linguistica dell'Italia unita*. – Bari : Laterza, 1984. – 569 p. – (Biblioteca di cultura moderna ; 585). – éd. orig. : 1963.
- 1992. – “Minoranze linguistiche : questioni teoriche e storiche”. – In : *L'Italia delle Italie / Tullio De Mauro*. – 2 édition rivista e accresciuta. – Roma : Editori Riuniti, 1992, p. 86-109. – (I Cirri ; 5). – éd. orig. : 1987.
- 1992. – “Monolinguisimo addio”. – In : *L'Italia delle Italie / Tullio De Mauro*. – 2 édition rivista e accresciuta. – Roma : Editori Riuniti, 1992, p. 110-124. – (I Cirri ; 5). – éd. orig. : 1987.
- 2004. – “Il plurilinguismo come tratto costitutivo dell'identità italiana ed europea”. – In : *Synergie Italie*. – Paris. – 2004, vol. I, n° 1, p. 19-25.
- De Renzo, Francesco 2002. – “La nouvelle loi et les minorités linguistiques en Italie”. – In : *Les langues de la Méditerranée / dir. Robert Bistolfi ; Henri Giordan*. – Paris : L'Harmattan, 2002, p. 131-140.
- 2003. – “Les minorités linguistiques en Italie”. – In : *Les langues régionales ou minoritaires dans la République / textes réunis et présentés par Henri Giordan ; Tangi Louarn*. – [Puylaurens] : IEO éd., 2003, p. 61-71.
- Fiorentini, Barbara 2005. – “I giornali degli stranieri : Alcune indicazioni per le biblioteche multiculturali”. – In : *Bibliotime, rivista elettronica per les biblioteche AIB-Emilia Romagna*. – Luglio 2005, vol. VIII, n° 2. <http://www.spbo.unibo.it/bibliotime/>
- Francescato, Giuseppe 2006. – “Sociolinguistica delle minoranze”. – In : *Introduzione all'italiano contemporaneo / Alberto A. Sobrero*. – Roma ; Bari : Laterza, 2006. – Vol. II : *La variazione e gli usi*.
- Giordan, Henri (éd.) 1992. – *Les minorités en Europe : droits linguistiques et Droits de l'Homme*. – Paris : Kimé (diffusion Presses universitaires de France), 1992. – 685 p. – Avec une carte des langues d'Europe hors texte.
- Istat [Istituto Nazionale di Statistica] 2002. – “Lingua italiana, dialetti e lingue straniere”. – In : *Lettura e linguaggio : Indagine multiscopo sulle famiglie*. – Roma : Istat, 2002, p. 215.

- Lorenzetti, Luca 2002. – *L'italiano contemporaneo*. – Roma : Carocci, 2002. – 127 p. – (Le bussole ; 67).
- Siguan, Miquel ; Mackey, William F. 1986. – *Éducation et bilinguisme*. – Paris : Unesco, 1986. – 147 p.
- Telmon, Tullio 1994. – “Aspetti sociolinguistici delle eteroglossie in Italia”. – In : *Storia della lingua italiana* / L. Serianni ; P. Trifone. – Torino : Einaudi. – Vol. III, p. 923-950.